

Bulletin Municipal Officiel

N° 237

AVRIL 2021

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Direction de la sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	3
Autorisations préalables	3
Déclarations préalables	3
Permis de construire	6
Permis de démolir.....	6
Direction des affaires juridiques	6
Direction de la population	7

Direction de la sécurité

Arrêté n°031-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public INSA bât 114 Amphithéâtre Capelle 27 rue de l'émetteur.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°032-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public PS L Bonnevey parc de stationnement couvert 419 cours Emile Zola.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°033-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public INSA bât Jacquard Saint Exupéry 27 avenue Jean Capelle.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°034-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public ES Market 71 cours Tolstoï.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°035-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Comptoir du ressort Lyonnais sis 26 rue Charles Robin.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°036-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP « Les Maisons de l'Espérance » sis 231 rue Francis de Pressensé.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°037-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 bât Le Patio sis 24 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°038-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 bât Le Patio sis 24 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°039-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 bât Le Patio sis 24 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°040-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 DIRAC bât 210 sis 4 rue Enrico Fermi.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°041-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 le Quai 43 sis 28 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°042-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 bât le Condorcet sis 12 boulevard André Latarjet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°043-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Restaurant Mc Donald's sis 4/5 place Charles Hernu.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°044-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Centre Social Cyprian sis 4 rue Jules Guesde.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°045-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public la Maison de l'image et du son François Mitterrand sis 245 cours Emile Zola.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°046-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Restaurant Universitaire Puvis de Chavanne sis 118 boulevard du 11 Novembre 1918.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°049-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture partiel au public, ERP « Mosquée Errahama » sis 15/17 rue Songieu.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°054-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP « Le Rhône Sportif » sis 18 rue Tranquille.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°053-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP « GS provisoire S. Veil – Carré de Soie » sis Charlotte Delbo.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°052-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP résidence sociale « Lonjaret » OVE sis 20 rue Ducroize.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°051-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP « Pôle petite enfance Helen Keller » sis rue François Giroud.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°050-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP « Complexe sportif Gratte-Ciel » sis 100 rue Francis de Pressensé.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Autorisations préalables

AP 069 266 21 0017 accordée le 20 avril 2021

Une AP a été accordée au Pharmacie du Centre pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'un logo lumineux au 20 avril 2021.

Le maire,

AP 069 266 21 0024 accordée le 20 avril 2021

Une AP a été accordée au Sas PULSAR pour l'installation d'une enseigne parallèle et d'une bande adhésive au 21 allée Gerda Taro.

Le maire,

AP 069 266 21 16 accordée le 20 avril 2021

Une AP a été accordée au La Vie Claire pour l'installation de 3 enseignes parallèles lumineuses au 206 avenue Roger Salengro.

Le maire,

AP 069 266 21 0012 accordée le 20 avril 2021

Une AP a été accordée au Cerise et Potiron pour l'installation de 2 enseignes parallèles lumineuses et de 2 enseignes perpendiculaires lumineuses au 112 rue Anatole France.

Le maire,

Déclarations préalables

DP 069 266 21 108 accordée le 01 avril 2021

Une DP a été accordée à M. V. DIGUAT pour l'installation en toiture d'une unité extérieure de climatisation sis 9 place Wilson.

Le maire,

DP 069 266 21 103 accordée le 01 avril 2021

Une DP a été accordée à Mme M. BADA pour l'ITE, le ravalement de façades, le remplacement de la porte d'entrée et de la porte de la véranda au 31 rue Marie-Antoinette.

Le maire,

DP 069 266 21 101 accordée le 01 avril 2021

Une DP a été accordée à M. G. SIBILLE pour le remplacement des tuiles et la suppression de 2 cheminées au 8 impasse des glycines.

Le maire,

DP 069 266 21 098 accordée le 01 avril 2021

Une DP a été accordée à M. JP BLUM pour la construction d'une piscine au 23 rue René Prolongé.

Le maire,

DP 069 266 21 0097 accordée le 01 avril 2021

Une DP a été accordée à Association Gestion Relais pour l'installation d'une pergola sur la toiture terrasse au 1 rue Maria Casarès.

Le maire,

DP 069 266 21 0096 accordée le 01 avril 2021
Une DP a été accordée à M. Y. SOUSSAN pour l'ITE, le ravalement de façades, le remplacement des garde-corps et la mise en place de lambrequins au 15 rue Faillebin.

Le maire,

DP 069 266 21 0061 accordée le 01 avril 2021
Une DP a été accordée à Cerise et Potiron pour la modification de façade au 112 rue Anatole France.

Le maire,

DP 069 266 21 0087 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à M. G. ARNOUX pour le remplacement des menuiseries du local commercial au 160 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 21 088 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à M. G. AYOUN pour le remplacement des menuiseries du local commercial au 160 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 21 0091 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à Sarl CHARTON pour la modification de 2 châssis vitrés au 4 place Charles Hernu.

Le maire,

DP 069 266 21 105 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à M. FAURE et Mme BAILLY pour la modification de la véranda avec la création d'une fenêtre et le remplacement de la toiture au 22 rue de la prévoyance.

Le maire,

DP 069 266 21 106 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à SFR pour la modification d'un relais de téléphonie mobile existant au 35 rue Colin.

Le maire,

DP 069 266 21 107 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à PLENETUDE pour le ravalement de façades au 29 / 30 rue Francis Chirat.

Le maire,

DP 069 266 21 110 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à Cabinet DPS pour le ravalement de façades au 76 / 78 rue de Fontanières.

Le maire,

DP 069 266 21 111 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à ON TOWER France pour la modification d'un relais de téléphonie mobile existant au 118 avenue Roger Salengro.

Le maire,

DP 069 266 21 112 accordée le 06 avril 2021
Une DP a été accordée à M. O. BECAVIN pour l'installation d'une climatisation sur le balcon au 75 rue Paul Verlaine.

Le maire,

DP 069 266 21 0090 accordée le 08 avril 2021
Une DP a été accordée à Scpi PRIMOPIERRE pour la dépose de l'escalier béton existant et création d'un escalier extérieur métallique au 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad.

Le maire,

DP 069 266 21 123 accordée le 08 avril 2021
Une DP a été accordée à Régie du Lyonnais pour le ravalement de façade au 10 rue Francis Chirat.

Le maire,

DP 069 266 21 104 accordée le 08 avril 2021
Une DP a été accordée à M. D. OHONA pour la construction d'une piscine au 312 rue Francis de Pressensé.

Le maire,

DP 069 266 21 109 accordée le 08 avril 2021
Une DP a été accordée à Sci Blum pour la division en vue de construire au 174 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 114 accordée le 08 avril 2021
Une DP a été accordée à Citya Barioz Immobilier pour le ravalement de façades et le changement de châssis d'entrée au 50 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 21 136 refusée le 15 avril 2021
Une DP a été refusée à M. Marius BRUNO pour la pose de volets roulants au 29 bis, rue du 4 septembre.

Le maire,

DP 069 266 21 0041 accordée le 20 avril 2021
Une DP a été accordée à Mme Adrienne RINEAU pour la construction d'un abri de jardin au 24 allée du Levant.

Le maire,

DP 069 266 21 124 accordée le 20 avril 2021
Une DP a été accordée à Mme Michèle MAKNOUZ pour le remplacement de la clôture, la création d'un portillon piéton et le déplacement de l'entrée charretière au 73 rue Alexis Perroncel.

Le maire,

DP 069 266 21 137 accordée le 20 avril 2021
Une DP a été accordée à Sas JULIAND pour la division de parcelle en vue de construire au 104 rue Château Gaillard.

Le maire,

DP 069 266 21 126 accordée le 20 avril 2021
Une DP a été accordée à M. Olivier PLANTARD pour la pose d'une fenêtre de toit au 10b, rue du Progrès.

Le maire,

DP 069 266 21 125 refusée le 22 avril 2021
Une DP a été refusée à Sarl SIMI (KRYSS) pour la pose d'un bardage au 148 cours Emile Zola.

Le maire,

DP 069 266 21 121 accordée le 22 avril 2021
Une DP a été accordée à Ets J. VIAL pour le ravalement de la devanture commerciale au 28 avenue Henri Barbusse.

Le maire,

DP 069 266 21 138 accordée le 22 avril 2021
Une DP a été accordée à M. T. BONDOUX pour l'installation d'une fenêtre de toit au 43 rue JP Bredy.

Le maire,

DP 069 266 21154 accordée le 22 avril 2021
Une DP a été accordée à HP Transactions pour le changement de destination d'un local à usage de bureau en un logement au 33 C, rue Montgolfier.

Le maire,

DP 069 266 21 157 accordée le 22 avril 2021
Une DP a été accordée à M. EL HAMDAOUI Y pour la reconstruction d'un abri de jardin au 10 rue Dedieu.

Le maire,

DP 069 266 21 acc141 accordée le 22 avril 2021
Une DP a été accordée à SFR pour l'ajout de 3 antennes sur site existant au 4 allée Julien Duvivier.

Le maire,

DP 069 266 21 0074 refusée le 27 avril 2021
Une DP a été refusée à M. M. OZCAN pour l'extension d'une maison individuelle et la modification de la façade au 8 rue Début.

Le maire,

DP 069 266 21 172 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à La Vie Claire pour la modification de la trame de la façade commerciale au 206 avenue Roger Salengro.

Le maire,

DP 069 266 21 188 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à M. S. SAIDI pour le remplacement de 2 fenêtres en façade sur rue et d'une fenêtre de toit, la transformation de 2 fenêtres en porte-fenêtre sur la cour, la

modification de la toiture de la véranda en toiture terrasse au 7 rue Pierre Larousse.

Le maire,

DP 069 266 21 190 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à Sas GUIMMO pour le changement de destination d'un logement en local à usage de bureaux au 58 rue des Charmettes.

Le maire,

DP 069 266 21 191 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à M. M. MENAND pour l'installation d'un bloc de climatisation sur le balcon au 72 rue Paul Verlaine.

Le maire,

DP 069 266 21 119 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à M et Mme BELKIRI pour l'ITE en façade Nord et Ouest et le ravalement de toutes les façades au 14 rue Poizat.

Le maire,

DP 069 266 21 159 accordée le 27 avril 2021
Une DP a été accordée à Mme E. CHEKROUN pour le changement de destination de bureaux en un cabinet d'orthodontie et la modification des huisseries au 2 place Wilson.

Le maire,

DP 069 266 21 0064 accordée le 29 avril 2021
Une DP a été accordée à M. PEGOUD Rémi pour le remplacement de 3 lucarnes par 3 fenêtres de toit au 80 cours de la République.

Le maire,

DP 069 266 21 153 accordée le 29 avril 2021
Une DP a été accordée à M. Rémi HUIN pour le remplacement d'une fenêtre et mise en place d'un volet roulant avec coffre intérieur au 11 rue des Teinturiers.

Le maire,

DP 069 266 21 0011 accordée le 29 avril 2021
Une DP a été accordée à Sas RUZGAR pour le changement de menuiseries extérieures au 53 place Jules Grandclément.

Le maire,

DP 069 266 21 194 accordée le 29 avril 2021
Une DP a été accordée à ASF Toitures pour la réfection de la couverture et de la zinguerie au 89 route de Genas.

Le maire,

DP 069 266 21 148 accordée le 30 avril 2021
Une DP a été accordée à ARES pour la résidence Wilson Parc, implantation de 2 portes d'accès aux locaux poubelles / vélos et d'une porte de garage au 6 avenue Piaton.

Le maire,

Permis de construire

Le maire,

PC 069 266 20 0096 accordé le 7 avril 2021

Un PC a été accordé à FIL pour la démolition des constructions existantes et la construction de 20 logements et 17 places de stationnement sis 3 / 7 rue des Peupliers.

Le maire,

PC 069 266 21 0018 accordé le 21 avril 2021

Un PC a été accordé à M. Enrico AMADEI pour la création d'un auvent pour la buvette sis 18 place Wilson.

Le maire,

PC 069 266 20 0071 T01 transféré le 21 avril 2021

Un PC a été transféré à Snc Rue de Delle Villeurbanne pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 9 / 13 rue de Delle.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 15 0081 M03 accordé le 21 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à Snc Rue de Delle Villeurbanne pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, de la clôture et des aménagements intérieurs sis 74 à 78 rue Antonin Perrin.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 05 147 M01 accordé le 21 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à M et Mme ERBAS pour la modification du projet initial comprenant la modification de l'aspect extérieur sis 2 rue Léon Piat.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0069 M01 accordé le 22 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à Sogeprom Lyon Habitat pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, de toiture, de la granulométrie, de la clôture et des aménagements extérieurs et la mise à jour du plan de bornage sis 25 rue Douamont.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 18 0049 M01 accordé le 22 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à SRH - Immac Gestion pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, de la toiture et de la clôture sis 229 rue Francis de Pressensé.

Le maire,

PC 069 266 20 0067 T01 transféré le 23 avril 2021

Un PC a été transféré à Sci CASTANCE pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 246 rue Francis de Pressensé.

PC 069 266 20 0065 T01 transféré le 23 avril 2021

60 rue Antonin Perrin Villeurbanne
Un PC a été transféré à 60 rue Antonin Perrin Villeurbanne pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 60 rue Antonin Perrin.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0001 M03 accordé le 23 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à Sasa l'autre Soie pour la modification du projet initial comprenant la modification de l'emprise du lotissement modifiant ainsi le lot B et D sis 24 rue Alfred de Musset.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0092 M02 accordé le 23 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à M. J. COHEN pour la modification du projet initial comprenant diverses modifications sis 4 rue G. Chamboeuf.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 20 0033 M01 accordé le 23 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à Mme R. DEMEYER pour la modification du projet initial comprenant diverses modifications sis 14 rue Louis Adam.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 15 0018 M03 accordé le 23 avril 2021

Un PC Modificatif a été accordé à JS Invest pour la modification du projet initial comprenant la modification de l'aspect extérieur et des abords sis 44 rue P. Krüger.

Le maire,

Permis de démolir

Néant

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°20024 du 1^{er} avril 2021.

Portant cessation du mandataire suppléant de la régie d'avances auprès du Centre Educatif de Plein Air de Chamagnieu

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21017 du 5 mars 2021.

Portant nomination d'un mandataire suppléant de la régie de recettes auprès des Parkings Municipaux

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21023 du 30 mars 2021.
Portant cessation du régisseur titulaire, d'un mandataire suppléant et de 3 mandataires de la régie de recettes auprès du Réseau de Lecture Publique
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21022 du 30 mars 2021.
Portant mise à jour RIFSEEP de la régie de recettes auprès du Réseau de Lecture Publique
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21024 du 30 mars 2021.
Portant nomination du régisseur titulaire de la régie de recettes auprès du Réseau de Lecture Publique
Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la population

Arrêté n° 19/21 du 4 mars 2021
Madame Zémorda Khelifi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 3 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 20/21 du 19 mars 2021
Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 17 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 21/21 du 19 mars 2021
Monsieur Lotfi Debbeche, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 19 avril au 23 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 22/21 du 19 mars 2021
Madame Sylvie Donati, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 24 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 23/21 du 19 mars 2021
Madame Béatrice Vessiller, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 24 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 24/21 du 19 mars 2021
Monsieur Frédéric Vermeulin, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 26 au 30 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 25/21 du 25 mars 2021
Monsieur Lotfi Debbeche, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 10 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 26/21 du 25 mars 2021
Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 10 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 27/21 du 6 avril 2021
Madame Morgane Guillas, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 7 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 30/21 du 8 avril 2021
Monsieur Jacques Vince, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du vendredi 16 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 31/21 du 8 avril 2021
Madame Zémorda Khelifi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du vendredi 16 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 32/21 du 23 avril 2021
Monsieur Lotfi Debbeche, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 28 avril 2021.
Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 33/21 du 30 avril 2021

Monsieur Floyd Novak, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages de la semaine du 25 au 28 mai 2021.

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 28/21 du 7 avril 2021

ARTICLE 1

L'arrêté 10/2020 est abrogé.

ARTICLE 2

Sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur Cédric Van Styvendael, maire de la commune de Villeurbanne, délégation est donnée à :

- Patricia ALIMI,
- Victor BARAS,
- Stéphanie BOGNER,
- Christine CREGO,
- Marc PORTE,
- Judith DESCOMBES,
- Rida DJAROUF (nom d'usage MERCHI),
- Samia MANAMANNI,
- Marie-Laure MARCHESE (nom d'usage DI DIO COSTANZO),
- Amélie NUGUES,
- Olivia RAMIHONE,
- Sandrine PAQUET,
- Sylvie MORRIS,
- Delphine BEZARD,
- Muriel MANIN
- Rose DECUGIS

agents titulaires de la collectivité, pour :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de choix de nom et de changement de nom de l'enfant, du consentement d'un enfant de plus de treize ans à son changement de nom et à son changement de prénom, du consentement d'un majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation, du changement de prénom, de la mise en concordance des états civils, des rectifications administratives,
- l'établissement des livrets de famille,
- la réception des dossiers de mariage,
- la réception, l'enregistrement, la modification et la dissolution des dossiers de Pacte Civil de Solidarité,
- pour la transcription des mentions en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil,
- de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.

Les actes ainsi dressés comportent la seule signature du fonctionnaire municipal délégué.

ARTICLE 3

Les fonctionnaires titulaires susnommés délégués pour la réception des déclarations, la rédaction, la transcription et la mention en marge des actes de

l'état civil prévus par le présent arrêté peuvent valablement délivrer toutes copies et extraits des actes mentionnés à l'article 1.

Ces agents peuvent également mettre en œuvre la procédure de vérification prévue par les dispositions du titre III du décret n° 62-921 du 3 août 1962.

Sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Cédric Van Styvendael, maire de la commune de Villeurbanne, délégation de signature est donnée aux mêmes agents afin :

- d'effectuer des légalisations de signatures,
- de certifier conforme, à la demande du public, des copies demandées par des autorités étrangères,
- d'établir des certificats de vie à destination de l'étranger,
- d'établir des certificats de vie commune ou de concubinage.

Le présent arrêté sera :

- notifié aux intéressé-e-s,
 - publié au recueil des actes administratifs de la commune,
 - transmis à monsieur le préfet du Rhône,
 - transmis à monsieur le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Lyon.
- Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 29/21 du 7 avril 2021

ARTICLE 1

L'arrêté 36/2020 est abrogé.

ARTICLE 2

Sous le contrôle et la responsabilité de Monsieur Cédric Van Styvendael, maire de la commune de Villeurbanne, délégation est donnée à :

- Seif-Eddine BOUSSAFSAF,
- Sabine DESDOUITS (nom d'usage ACHHAB),
- Najet FRIGUI (nom d'usage OUADANI),
- Fabien GRAUVOGEL,
- Hafida LAAZIZI (nom d'usage MOUDAKKAR),
- Nadia LAGOUNE,
- Carole LAPIERRE,
- Susanna OSIAN (nom d'usage STEPANIAN),
- Martine VARENNE (nom d'usage SANCHEZ)
- Ilham BOUALI
- Montassar JAOUADI
- Nora NÉCHADI
- Carla MAGDU

agents titulaires de la collectivité pour :

- délivrer toutes les copies et extraits d'actes d'état civil, quelle que soit la nature des actes,
- effectuer des légalisations de signatures,
- procéder à la certification conforme de documents, à la demande d'autorités étrangères,
- établir des certificats de vie à destination de caisses de retraite étrangères,

- établir des certificats de vie commune ou de concubinage,
- la réception des déclarations de décès.

ARTICLE 3

Sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Cédric Van Styvendael, maire de la commune de Villeurbanne, délégation de signature est donnée à :

- Chérine BOUKHRISSI
- Nordine BOUNIA
- Samir ABDELHAK
- Johan VALOIS

agents non titulaire de la collectivité, afin :

- d'effectuer des légalisations de signatures,
- de procéder à la certification conforme de documents, à la demande d'autorités étrangères,
- d'établir des certificats de vie à destination de caisses de retraite étrangères,
- d'établir des certificats de vie commune ou de concubinage.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera :

- notifié aux intéressés,
- publié au recueil des actes administratifs de la commune,
- transmis à monsieur le préfet du Rhône,
- transmis à monsieur le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Lyon.

ARTICLE 5

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Villeurbanne, le 7 avril 2021

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne